

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je voudrais tout d'abord commencer cet édito par vous souhaiter une très bonne année, à vous et à tous vos proches.

Avant d'évoquer l'actualité locale, je souhaite revenir sur l'année qui vient de se terminer. Je pense tout d'abord à cette omniprésence de la guerre, que ce soit en Ukraine où elle continue à opposer le bloc occidental à la Russie et ses quelques alliés, ou en Palestine où les éternels rivaux que sont Israël et le monde arabe continuent de se combattre en dépassant à chaque fois un peu plus le seuil de l'horreur...

Autre fait récurrent, l'évolution du paysage politique dans nos démocraties occidentales, où l'on assiste à une montée constante des extrêmes. Même si nous n'en sommes pas encore là dans notre belle France, nous constatons cependant une poussée de ces partis extrémistes, à gauche comme à droite, et nous ne sommes pas à l'abri d'une mauvaise surprise en 2027. Je pense qu'il n'est pas honteux d'affirmer ses engagements politiques, de droite ou de gauche, car cela permet le débat et la confrontation des idées. En dehors de ce cadre, on arrive à faire voter des lois par le Parlement sur la base de textes proches de la tambouille politique d'arrière cuisine, concoctés entre gens bien-pensants. J'en veux pour exemple la dernière loi sur l'immigration, arrangée en commission mixte paritaire, votée par le parlement et aussitôt déferée devant le Conseil Constitutionnel par le Président de la République, ce qui en dit long sur le fonctionnement de nos institutions. Cependant cette loi populiste et de circonstance, doit aussi nous faire réfléchir sur le sort de ceux que nous appelons « les migrants ». Quelle réelle alternative ont-ils ? Mourir dans leur pays souvent en guerre, ou fuir. Donc de grâce, faisons preuve d'un peu d'humanisme en les recevant correctement lorsque cela est matériellement possible.



Je ne peux terminer ce tour d'horizon, sans évoquer la loi qui a marqué l'exercice 2023 et qui est venu graver dans le marbre l'allongement du nombre d'années de travail nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une retraite bien méritée. Outre les raisons évoquées sur sa nécessité, qui me laissent quelque peu perplexe, c'est la forme de son adoption qui est critiquable car peu digne d'une grande démocratie. L'article 49-3, s'il est inscrit dans la constitution, n'en demeure pas moins un moyen expéditif pour adopter une loi sans débat et sans vote. Pire, ce qui choque le plus, c'est l'utilisation de cet article pour voter des lois majeures tel le Projet de loi de finances.

Au niveau local, l'exercice écoulé a été notamment marqué par la livraison des 12 premiers PSLA du quartier des « Loubrettes », tout comme les 1^{ères} constructions sur lots libres, l'avancement du projet phare du mandat, celui de la construction du nouveau restaurant scolaire / ALSH qui devrait être opérationnel pour la rentrée prochaine, et le démarrage de la transformation du terrain « stabilisé » du stade Emile-Rive en terrain engazonné.

Dans le domaine environnemental cher à l'équipe en place, plusieurs projets ont vu le jour en 2023 : l'opération Solaire Dôme, en partenariat avec le CD 63, Mond'Arverne Communauté et l'ADHUME, qui a vu l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie et qui devrait être rapidement raccordé au réseau électrique avec cependant comme objectif l'autoconsommation sur les jours d'utilisation de ce bâtiment. Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans le PCAET voté par Mond'Arverne Communauté afin d'apporter notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le même esprit, le chantier du « réseau de chaleur » a démarré au cours de l'été 2023 et devrait être opérationnel vers la fin du 1^{er} semestre. Ainsi, nous devrions être immunisés contre la fluctuation erratique du prix du gaz qui met à mal les finances de la commune.

L'exercice 2024 devrait quant à lui voir la réalisation de 2 chantiers attendus depuis longtemps : l'aménagement du site des « Saladis » et la création d'un nouveau cimetière au lieu-dit « Les Figuiers ».

Pour terminer, je voudrais vous renouveler, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur, de réussite professionnelle et surtout de santé, le bien le plus cher.

Pascal PIGOT,
maire des Martres-de-Veyre

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « CANTINE À 1€ » DANS NOTRE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, la commune a mis en place une nouvelle tarification sociale pour le restaurant scolaire dite « cantine à 1 € ».

Soutenu par l'État, ce dispositif permet l'accès au restaurant scolaire à tous les enfants et favorise la mixité sociale. Il a été voté lors d'une délibération du Conseil Municipal pour une durée de 3 ans à partir de septembre 2023, et s'applique aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000.

Ce début d'année scolaire, 1/3 des 248 familles dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire ont un coefficient CAF inférieur ou égal à 1000. Ce sont donc 110 enfants qui bénéficient du repas à 1 €.

D'une façon plus générale, on observe une augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent la cantine cette année (324 en tout), avec une vingtaine d'enfants en plus par rapport à l'année dernière. Les journées les plus chargées atteignent 300 repas jours.



RÉSEAU DE CHALEUR

Les travaux avancent !

Les travaux du réseau de chaleur bois et de la chaufferie installée à l'arrière de la Mairie se poursuivent. Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la commune met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

A savoir : le convoi exceptionnel transportant le module chaufferie bois arrivera le mardi 13 février au soir aux Martres-de-Veyre.

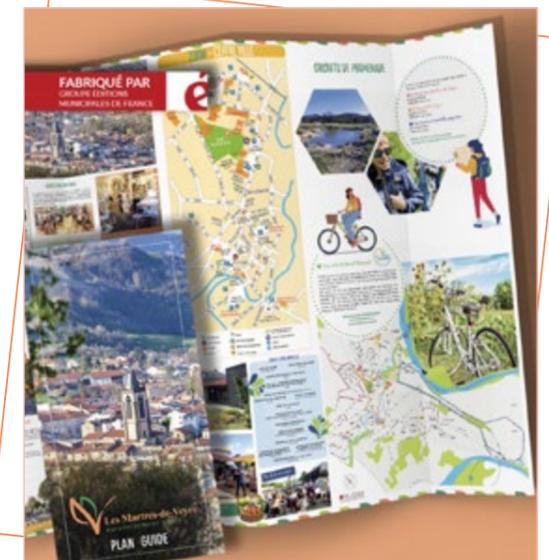
La pose avec grutage s'effectuera le lendemain (avec l'entreprise MEDIACO), mercredi 14 février à partir de 8h.



NOUVEAU PLAN DE VILLE

Il est prêt !
Le nouveau plan des Martres-de-Veyre, réalisé en collaboration avec le Groupe des Éditions Municipales de France, est disponible.

Il vous est distribué dans ce bulletin. Il est également consultable sur notre site internet et mis à la disposition de tous à la mairie !



WWW.MAIRIE-LESMARTRESDEVEYRE.COM

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie / environnement 5
- L'astuce du mois 9
- Social 10
- Journal de l'ALSH 11
- Vie associative 12
- Contacts utiles 24
- Liste des associations 25
- Mond'Arverne 26
- Culture 27
- AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : Mairie des Martres-de-Veyre
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Février 2024
Édité à 2000 exemplaires - Gratuit



CÉRÉMONIE DES VŒUX

2024

La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu mercredi 10 janvier. Le maire, Pascal Pigot, et le Conseil municipal ont eu le plaisir de proposer un moment convivial à la Loco'Motive.



Aînés

Repas festif ou colis gourmand pour les aînés

La municipalité a une fois de plus organisé son traditionnel repas des aînés, tout en proposant aux martrois(es) de 70 ans et plus, le choix d'un colis gourmand livré à domicile.

Les élus municipaux ont ainsi déposé les colis gourmands au domicile des martrois(es) le samedi 20 janvier. Pour ceux qui ont opté pour le repas, ils se sont réunis dimanche 21 janvier à la Loco'Motive.

Le repas, confectionné et servi par le personnel de la commune, ainsi que l'animation musicale assurée par le duo Rock and Retro composé de Pascal et Isabelle, ont été très appréciés par les 250 convives !

À l'EHPAD Jolivet, les résidents ont eu droit au gâteau d'un pâtissier local réputé. ■



Urbanisme

Rappel des règles d'urbanisme : ne vous mettez pas en infraction !

La commune constate régulièrement des infractions au code de l'urbanisme. Dans un certain nombre de cas l'origine en est la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires mais dans d'autres cas, il s'agit de volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation.

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. N'hésitez pas à prendre conseil auprès du service urbanisme de la mairie : 04 73 39 32 39.

Actions et sanctions :

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme).



Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire. ■

Un guichet numérique pour vos demandes



La commune met à disposition des administrés un Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) sur son site internet.

La commune est ainsi en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'Autorisation d'urbanisme (permis de

construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) et d'assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Pour déposer et suivre votre demande, rendez-vous sur grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique ■

La procédure d'élaboration du PLU ajournée

En raison des nombreuses réserves notifiées par les personnes publiques associées (PPA) dans le cadre de la consultation officielle du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Mond'Arverne Communauté a pris la décision de retravailler son projet, en prenant en compte ces observations.

Les principales remarques portent sur la consommation foncière dédiée à l'urbanisation, jugée beaucoup trop importante, et sur la méthodologie de calcul des consommations foncières retenue par le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUi, qui a été invalidée par les services de l'État. Initialement prévue au début de l'année 2024, l'enquête publique est donc repoussée à une date indéterminée, dès qu'un nouveau projet, plus conforme aux ambitions du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi et aux obligations de la loi Climat et Résilience et de l'objectif "ZAN" (Zéro Artificialisation Nette), sera prêt. ■



Entretien

Engazonnement Stade Émile-Rive

Les travaux d'engazonnement du terrain de football en stabilisé et d'installation d'un dispositif d'arrosage automatique au Stade Émile-Rive ont débuté en octobre dernier et devraient se terminer prochainement. Ils visent à transformer le terrain en stabilisé en un terrain en gazon naturel pour faire un terrain d'entraînement engazonné supplémentaire et générer des économies d'eau en rationalisant les apports et en installant une programmation connectée. ■



Conférence

Dans la peau d'un arbre



Imaginez-vous tout seul, tout nu, par tous les temps, les pieds fixés dans la terre, confiné et privé de promenade, sans pouvoir courir après votre nourriture ou boire au robinet, sans pouvoir étreindre votre partenaire sexuel ou fuir le danger, tout en devenant de plus en plus grand, de plus en plus lourd chaque année... Imaginez-vous devoir vous battre sans bouger, avec vos voisins de futaie pour la moindre goutte d'eau ou le plus petit rayon de soleil, ou devoir coopérer avec eux sans parler...



Rien de mieux que de se glisser dans la peau d'un arbre pour endosser ses problèmes d'arbre et comprendre comment il y répond... **Dans la peau d'un arbre avec Catherine Lenne, pour comprendre la vraie, car scientifique, vie secrète des arbres !**

Rendez-vous vendredi 15 mars à 20h30 à La Loco'Motive.

Conférence animée par Catherine Lenne, Enseignante-chercheuse en botanique au laboratoire PIAF de l'Université Clermont Auvergne ■

Plantation d'arbres

Opération « 1 arbre enlevé, 2 arbres replantés »

Après le square Arcozelo et l'esplanade Decombas, l'opération se poursuit avec la plantation de 6 arbres dans le lotissement du Chazaleix (à proximité du stade) en remplacement des haies de conifères, qui ne présentent aucun intérêt pour la biodiversité.

Nous avons privilégié le choix d'espèces rustiques et peu exigeantes (poiriers d'ornement et érables à feuille de frêne) afin d'apporter de la couleur et de la transparence.

Une plantation de haies en collaboration avec la Fédération des chasseurs doit également être mise en œuvre dès le printemps sur la zone de l'Espinasse et rue de la Tuilerie.

Dès que les terrains auront été préparés par les Services techniques, les plantations pourront être réalisées avec les enfants de l'école élémentaire Claude-Duchet (2 classes) en présence d'une animatrice professionnelle. Les enseignants

seront sollicités pour participer à cet événement.

D'autres projets, visant à la végétalisation des parties urbanisées de la commune, sont en cours d'étude au sein d'un groupe de travail dédié.

Nous reviendrons sur l'avancement de ces projets. ■



Collecte des déchets

Cette année, rien ne change !

Jour de collecte des ordures ménagères (bac vert) et sélective (bac jaune) : 1 jeudi sur 2 en alternance. Les collectes ayant lieu un jour férié sont toujours rattrapées le mercredi de la semaine correspondante.

Vous pouvez consulter le calendrier 2024 des collectes aux Martres-de-Veyre sur notre site internet : www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

Pour rappel : les tournées de collecte peuvent débuter à 4h30 le matin. Aussi, il est important de sortir son bac la veille au soir du jour de collecte.



Tri à la source des biodéchets

« La loi prévoit d'apporter à tous les Français une solution de collecte des restes alimentaires pour valoriser leurs biodéchets en biogaz ou en compost utile pour l'économie circulaire des territoires. Afin de mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des particuliers dans toute la France d'ici le 1^{er} janvier

2024 (initialement prévu pour 2025), chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge ». Extrait de la loi AGECC.



MISSION : PROPOSER DES SOLUTIONS DE TRI PARTOUT, POUR TOUS !

Chaque année, chacun de nous jette 39 kilos de nourriture, qui se retrouvent dans la poubelle verte ; les enfouir ou les incinérer n'est pas écologique, ni logique... Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte, pour être valorisés en compost ou en biogaz. C'est là que le SBA intervient pour proposer à chacun une solution, la plus écologique possible, en fonction des territoires, des types d'habitats, parce que chaque situation est différente.

VALORISER SES BIODÉCHETS, OUI MAIS COMMENT ?

• LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour qui ? Solution n°1 lorsque l'on réside à la campagne, en maison pavillonnaire avec jardin !

C'est quoi ? Composter ses déchets est la solution la plus écologique et la plus économique. Les restes de repas sont transformés sur place, en compost, avec les déchets de jardin et réutilisés directement dans son propre jardin.

Le SBA met à disposition de ses usagers un composteur de jardin (sans facturation). Pour le commander, rendez-vous sur le site du SBA www.sba63.fr.

• LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Pour qui ? Pour ceux qui n'ont pas de jardin ou qui ne souhaitent pas composter chez eux.

C'est quoi ? Le compostage partagé, c'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, sur un site de compostage mutualisé, avec une installation adaptée. Les foyers intéressés viennent se former aux bons gestes de compostage et hop ! Chacun apporte ses déchets, brasse le compost et ajoute un peu de matière sèche mise à disposition juste à côté. En quelques mois, on obtient un compost qui est tamisé par les équipes du SBA et redistribué aux participants pour les balconnières ou encore aux agents de la mairie pour les espaces verts.

Depuis 2017, il est possible de composter ses déchets dans le centre-ville, Place des Anciens Combattants. N'hésitez pas à vous rapprocher du SBA pour y participer !

• LA COLLECTE EN COLONNES

Pour qui ? En centres urbains denses, proches du méthaniseur de Clermont-Ferrand, comme aux Martres de Veyre !

C'est quoi ? Le SBA propose de trier ses déchets alimentaires en colonnes. On y jette ses déchets dans des sacs biodégradables de 10 litres (jamais en vrac pour des raisons d'hygiène). Ces colonnes sont ensuite collectées pour être acheminées vers l'unité de valorisation du VALTOM, sur le site du méthaniseur. Là, les déchets produiront du méthane, qui sera transformé en énergie verte locale.

Les Martres-de-Veyre est équipée de 4 colonnes de ce type : Place Jean Monnet, Place des Poilus, Rue du Moulin et rue du Pont de la Pierre. Pour les utiliser, il suffit de se munir de sa carte d'accès aux PAC et aux déchèteries.



C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets englobent tous les déchets organiques : les déchets alimentaires (restes de repas, épiluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (dits végétaux). Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sba63.fr / 04 73 64 74 44.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'énergie Puy-de-Dôme accompagne chaque commune qui lui a transféré la compétence éclairage public, dans sa démarche d'extinction nocturne.

L'éclairage public représente :

- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4100 heures d'éclairage par an pour un fonctionnement continu
- 1 point lumineux représente 25€/an en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux :

89€/an en fonctionnement continu | 51€/an avec 6h de coupure par nuit | 39€/an avec 8h de coupure par nuit



Source : TE63 & ADEME

Pourquoi éteindre l'éclairage public en milieu de nuit ?

- RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES : 30% d'économies sur la facture d'électricité (pour une coupure de 5h par nuit)
- LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE : jusqu'à 70% d'économies sur la consommation (en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne)
- PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ : l'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes
- PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE : les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel
- GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT : l'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

Pourquoi éclaire-t-on l'espace public ?

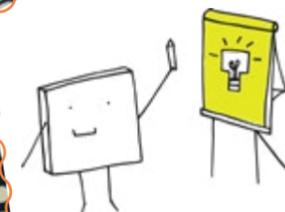
Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal. Cependant l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même.



En installant des dispositifs réfléchissants ou en éclairant uniquement les zones les plus dangereuses et les obstacles, les usagers se sentent plus en sécurité tout en utilisant un éclairage adapté et raisonné.



L'ASTUCE DU MOIS :

POUR EVITER DE TROP CONSOMMER !

Bonne nouvelle : Le réchauffement climatique n'a pas encore supprimé l'hiver !

Nous avons toujours besoin de nous chauffer... Quel que soit notre mode de chauffage, cela représente un coût non négligeable (dont la facture a pu être multipliée par 3), sans parler des effets sur l'environnement.

Voici quelques pistes pour réduire notre consommation, tout en préservant notre bien-être, même au cœur de l'hiver !

> ÉTAT DE LA CHAUDIÈRE OU DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Une installation en mauvais état peut être la cause de l'augmentation de la facture d'énergie. Il est essentiel de faire réviser et entretenir vos appareils de chauffage (chaudière, pompe à chaleur, poêle à bois ou granulés). Ils peuvent perdre de leur efficacité s'ils ne sont pas entretenus régulièrement.

> ISOLATION / AÉRATION DE L'HABITAT

Une maison mal isolée, ou isolée de manière incomplète est source d'inconfort. Est-ce que votre domicile a des combles/un toit isolé ? Est-ce que l'isolation a été faite il y a longtemps ? Certains isolants se tassent avec le temps et sont moins efficaces. L'aération même en plein hiver est nécessaire pour éviter l'humidité et les moisissures : votre logement est-il équipé d'une VMC ?

> RÉGULER LE CHAUFFAGE

Nous avons pris de mauvaises habitudes ! Tout le logement ne doit pas être chauffé à 22 degrés... Adapter le chauffage à nos habitudes de vie est plus économique et écologique. Dans une pièce de vie, une température de 18/19°C suffit, en baissant de quelques degrés la nuit. Chauffer la salle de bain est appréciable au moment de la douche, mais on peut réduire après. Des robinets thermostatiques installés sur les radiateurs et/ou un thermostat programmable permettent une régulation automatique du système de chauffage en fonction de la température intérieure.

> Les « gestes » malins :

- Aménagements qui permettent de conserver la chaleur (tapis, rideaux, radiateurs à proximité du bureau).
- Se couvrir ; c'est facile d'enfiler un pull (technique de l'oignon avec plusieurs couches de vêtements), des mitaines ou des chaussettes chaudes quand on a froid ! Privilégier les fibres naturelles, le coton et la laine permettent à la peau de respirer sans transpirer. Quand on ne bouge pas, rien de tel qu'un plaid ou une bouillotte.
- Profiter du rayonnement solaire sur les fenêtres.
- Penser à fermer les volets la nuit.
- S'aménager des pauses boissons chaudes.
- Faire de l'exercice physique !

Si malgré tout, l'inconfort subsiste, il peut être pertinent de faire réaliser un Diagnostic de performance énergétique (DPE) par un professionnel.

Bon à savoir : si vous avez des difficultés à vous chauffer, il existe des aides à l'accès à l'énergie (Chèque énergie, Fond de solidarité logement). En cas de rénovation énergétique, vous pouvez vous faire accompagner (Eco PTZ, Ma Prime Renov, avantages fiscaux...). Et n'hésitez pas à contacter les services locaux dédiés à l'habitat (ADIL 63, Rénov'action63, projet OPAH de Mond'Arverne Communauté), l'ANAH, ou des associations comme la Fondation Abbé Pierre ou Electriciens sans frontières.

Association **Les Martres au Vert**
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
Facebook : MartresAuVert



Pour aller plus loin :

- librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5884-10-gestes-pour-faire-des-economies-d-energie-chez-soi.html
- agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie-deau/sobriete-energetique-gestes-essentiels-hiver#summaryAnchor
- www.renovactions63.fr
- www.mond-arverne.fr/actualites/projet-de-convention-operation-programmee-amelioration-habitat/

Hommage

Un banc rouge inauguré contre les violences faites aux femmes

En novembre dernier, à la veille de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la commune inaugurait le banc rouge installé sur le parvis de la mairie en hommage à Eva Hospital (tuée par son compagnon le 24 janvier 2023) et à toutes les femmes victimes de féminicides.

L'inauguration de ce banc a eu lieu en présence de représentants du Centre national d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) et de l'association Osez le Féminisme 63, de la députée Delphine Lingemann, et d'un public venu en nombre pour partager un moment de recueillement et de mémoire.



Les bancs rouges, de la couleur du sang, sont les symboles de la sensibilisation aux violences faites aux femmes. Ils sont nés en Corse en 2017 et constituent une chaîne de solidarité mémorielle. ■



Bénévoles de Jolivet

Mois de décembre animé

Le mois de décembre fut bien animé à l'Ehpad Jolivet pour le bonheur de tous les résidents. Le 12 décembre, les clowns et leurs orgues de barbarie sont venus distraire tous nos aînés, avec des chansons et des petites histoires. L'après-midi s'est poursuivi avec des bûches que le personnel a partagé avec tous les résidents et les bénévoles, conviés à ce goûter de Noël offert par le CCAS. Nous avons tous bu un petit verre de champagne pour terminer ce moment de convivialité.

Mercredi 20 décembre, les résidents ont fêté Noël en compagnie des bénévoles. C'est avec Georges Mikaleff et son accordéon que nous avons passé une agréable après-midi. Après des chansons, d'autrefois et de Noël, nous avons offert des petits cadeaux de Noël à tous les résidents. Les bûches, ainsi que la petite coupe de champagne, ont été appréciés de tous. Reprise des activités le jeudi 11 janvier. ■



LE JOURNAL DE L'ALSCH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°16

Un mois de décembre animé !

Les lutins farceurs se sont invités au restaurant scolaire chaque jour de décembre ! Heureusement ils sont partis...



L'ensemble du service périscolaire et restauration vous souhaite une belle année 2024 ! ■

* Bonne année *

Le service périscolaire s'est mobilisé pour le Téléthon !



GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

LE PINOCCHIO
restaurant italien-pizzeria
sur place (midi) et à emporter

LES MARTRES DE VEYRE
centre ville

04.73.39.22.09
fermé dimanche et lundi

FaceBook





Comité culturel

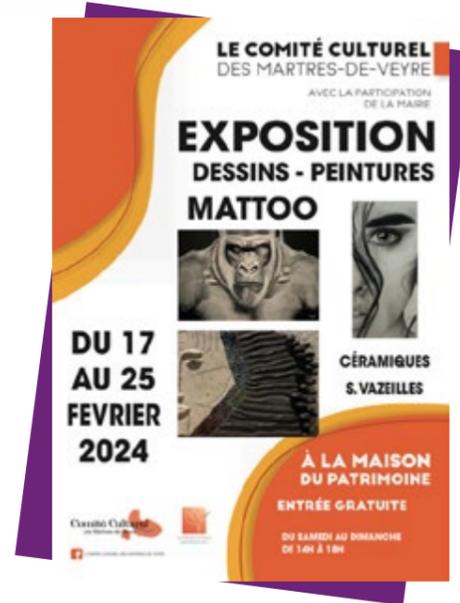
Mattoo-tattoo expose ses créations

Le Comité Culturel vous propose une nouvelle exposition de deux artistes martroises : Mattoo et Sandrine Vazeilles.

Depuis son plus jeune âge, Mattoo est attirée par le crayon et le papier. Cette passion pour le dessin a façonné son parcours et l'a guidé vers sa vocation de tatoueuse à Clermont. En dehors de son métier, son plaisir réside dans la création de portraits et d'animaux sur toile. Dans son univers artistique, elle explore une palette variée de techniques pour donner vie à ses créations, allant du fusain au crayon, de l'aquarelle à l'acrylique. Ses différentes œuvres semblent respirer sur la toile. Chaque coup de crayon et de pinceau est une exploration de nuances de l'émotion humaine et animale.

Aux côtés de Mattoo, Sandrine, sculptrice à ses heures perdues, donne vie à l'argile, façonnant des formes qui évoquent la simplicité et l'authenticité.

Cette exposition offre aux visiteurs une expérience artistique riche en émotions et en découvertes. **EXPOSITION du 17 au 25 février** | Entrée libre et gratuite
Les samedis et dimanches de 14h à 18h ■



Mattoo Tattoo

Retrouvez ses activités de tatouage sur son compte Instagram : [mattoo_tattoo63](https://www.instagram.com/mattoo_tattoo63) ou bien rendez-vous dans son shop **L'encre pigmentée** au 46 rue du Port à Clermont-Fd.

Don du sang

Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez la vie

Dans un contexte encore difficile, en ce début d'année (grippe, COVID..) les donateurs ont fait preuve de plus de solidarité envers les malades.

137 personnes dont 6 nouveaux sont venus tendre le bras.

Résultat encourageant après une baisse en 2023 : 627 pour 669 en 2022 (-42).

Pour les 24 collectes de notre secteur, la baisse est également significative : 1705 en 2022, 1619 pour 2023 (-86).

À l'issue du prélèvement, les donateurs ont été réconfortés par une bonne collation offerte par la municipalité. Quant aux nouveaux, en plus du sac à dos, le "diplôme" attestant du 1^{er} don leur a été remis.

Pour les prochaines collectes, dans la mesure du possible, nous vous invitons à vous présenter, en matinée jusqu'à 10h30 et avant 17h30 en soirée. Ceci afin de limiter l'attente. ■



Prochaine collecte

Rendez-vous le **lundi 11 mars** à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous sur : [mon-rdv-dondu-sang](https://mon-rdv-dondu-sang.com)



Famille Brun / ACTE AUVERGNE

Décoration et illumination en soutien à l'association Acte Auvergne



À travers leur maison illuminée au 59 rue de Longues, les Martrois Laurent et Evelyne Brun continuent de prouver que la magie des fêtes peut être synonyme de générosité, d'innovation et de solidarité. Une invitation à partager l'émerveillement et à contribuer à une cause noble, faisant de leur maison un lieu où la lumière et les décorations réchauffent autant les cœurs qu'elles apportent de l'espoir aux enfants malades.

Depuis une vingtaine d'années, tout est confectionné par les propriétaires qui s'affairent du mois de septembre au mois de novembre entre la fabrication et l'installation. Chaque année apporte son lot de nouveautés avec des décors et une mise en lumière, soigneusement agencés, sans excès.

L'édition 2023 a mis en avant l'univers enchanteur des Schtroumpfs de Peyo, recréé avec minutie par le couple. Les petits personnages bleus emblématiques comme le Grand schtroumpf et la schtroumpette sans oublié Gargamel et son chat Azraël se sont intégrés aux autres éléments du jardin comme la crèche, la Tour Eiffel aux couleurs des Jeux olympiques, le marché de Noël, le Pôle express, les personnages de Disney et bien d'autres... L'éclairage, entièrement en LED et en partie alimenté par des panneaux solaires, témoigne de l'engagement des propriétaires en faveur de la sobriété énergétique. Le montant de la facture électrique se limite à quelques dizaines d'euros. Une dépense modérée au regard de la joie apportée.

Comme l'année précédente, la société *Rohlion Energie* (de Veyre-Monton) à mis à disposition gracieusement un panneau photovoltaïque fonctionnant en autoconsommation. Le 17 déc. le chanteur clermontois Jonatan Jimenez a donné un concert, reprenant en live des chansons de son répertoire ainsi que son morceau : *Dans ma famille* (version Noël) dont le clip vidéo (à retrouver sur YouTube) a été enregistré sur place en 2022.

POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION :

Vous pouvez adresser vos dons à ACTE Auvergne, CHU ESTAING - Service HOP, 1 Place Lucie et Raymond Aubrac, 63003 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1. Un reçu fiscal est envoyé par courrier ou par mail pour tout don supérieur à 10 €. ■



Le livre d'or, de retour après 3 ans d'absence, s'est rempli de nombreux messages bienveillants et chaleureux, exprimant la joie et la reconnaissance des visiteurs de passage dans ce lieu enchanté.

Outre l'aspect festif, la maison de la famille Brun poursuit sa démarche caritative avec des dons récoltés pour soutenir l'association Acte Auvergne qui a pour but d'améliorer le quotidien d'enfants confrontés au cancer ou à la leucémie.

Sur place, du 1^{er} déc. au 7 janvier, 3585€ ont été récoltés. La remise de l'intégralité de cette somme a eu lieu le 9 janvier en présence du président Jacques Meunier, ainsi que d'autres membres de l'association. Ils remercient Laurent et Evelyne Brun pour leur initiative et leur fidélité sans oublier les généreux donateurs qui permettront de cofinancer le nouvel espace de cancérologie pédiatrique à l'hôpital d'Estaing de Clermont-Fd.

Midi-nettes
Traiteur-Boulangerie Artisanale-Pâtisserie
78 Avenue de la Gare
63730 Les Martres de Veyre
04 73 19 40 41
contact@midi-nettes.fr www.midi-nettes.fr
Facebook: Midinettes traiteur

Valérie PALMA
Réflexologue
07.50.88.57.93
4, allée des Ecoles
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Association de jumelage Wynyard/Les Martres-de-Veyre

Cérémonie hommage

Cette année marquait les 80 ans de la mort de Pierre le Canadien et les 50 ans du jumelage les Martres-de-Veyre/Wynyard. Pour cela, une délégation de 13 Canadiens était parmi nous du 7 au 10 décembre 2023. Nous avons accueilli nos amis le 7 décembre au soir autour d'un petit repas amical. Le vendredi, les invités canadiens, accompagnés d'adhérents de l'association, se sont partagés en 2 groupes :

- un groupe a visité le musée Michelin à Clermont-Ferrand ;
- l'autre groupe a visité le moulin Richard de Bas à Ambert.

Les 2 groupes étaient enchantés de leur visite. Le soir, était organisé le vernissage de l'exposition sur Pierre le Canadien et le jumelage puis la participation au Téléthon.

L'exposition, préparée par des membres du Comité culturel de la commune et des adhérents de l'association, était visible jusqu'au 15 décembre à la salle du Patrimoine.

Le samedi, ils ont visité Clermont-Ferrand où certains ont « magasiné » comme à leur habitude. Le soir, un repas convivial a eu lieu au « Lokaux ». Dimanche matin, s'est déroulée la cérémonie en l'honneur de Pierre le Canadien avec dépôt de gerbes au cimetière et à la stèle animée par l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre. Un repas préparé par l'équipe du restaurant scolaire, de plus de 40 convives s'est déroulé dans une bonne ambiance.



Ensuite une visite au marché de Noël dans le quartier des Forts, concert de l'harmonie puis « pot d'au-revoir ». Certains sont partis dimanche soir, les autres le lundi matin. **Encore une belle rencontre. À décembre 2024 !** ■



Amicale des pompiers du Val-de-Veyre Formule inédite pour la Sainte-Barbe

Samedi 4 novembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, organisée par l'Amicale des pompiers du Val-de-Veyre.

Se trouvaient dans les rangs, les pompiers des Martres aux côtés des pompiers du centre d'Orcet/Le Cendre. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, dans le cadre du maillage territorial, les pompiers d'Orcet/Le Cendre renforcent le centre des Martres en journée grâce à un système de disponibilité partagée.

Ce fût un moment fort permettant de faire le bilan de l'année en cours marquée par une

activité opérationnelle importante (455 interventions réalisées au 4 novembre) et de procéder aux remises de diplômes, grades et médailles.

De plus, le chef de centre a remercié et félicité l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur investissement tout au long de l'année. Notamment sur les heures de disponibilité, afin de répondre aux secours, sur l'organisation de la Sainte Barbe départementale en décembre 2022 et du Congrès départemental qui s'est déroulé le 30 septembre au collège Jean-Rostand.

Le président de l'amicale a clôturé la cérémonie en remerciant l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'organisation du Congrès départemental (le Département, les communes, les écoles, le personnel du Collège Jean-Rostand, l'Union départementale, le SDIS63, les habitants, les bénévoles et les entreprises).

Il a enfin remercié et félicité l'ensemble des membres de l'amicale et le bureau de l'association pour leur investissement et leur travail tout au long de l'année. ■



En présence :

- du 1^{er} Vice-président du Conseil départemental et président du CASDIS, M. Cuzin ;
- de la conseillère départementale, Mme Pham ;
- des maires des Martres-de-Veyre et de Mirefleurs, Mm. Pigot et Vega ;
- du Directeur départemental adjoint des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme, le colonel Demark ;
- du Secrétaire général de l'Union départementale, M. Mottet ;
- des représentants des services du SDIS63 ;
- de chefs d'entreprise et d'artisans.

Arbre de Noël

Samedi 9 décembre, l'amicale des pompiers a organisé l'arbre de Noël.

Les enfants ont investi le centre de secours pour regarder un film, puis un goûter leur a été offert. Le père Noël est arrivé à bord d'un engin rouge, rempli de cadeaux pour les enfants. ■



USMV Rugby

Engagé pour le Don du sang

Dans le sillage de la convention signée le 14 mars dernier entre l'Etablissement français du sang (EFS) et la Fédération Française de Rugby, c'est tout naturellement que l'USMV Rugby a tenu à apporter son soutien à l'Association des donneurs de sang bénévoles des Martres-de-Veyre.

L'association des donneurs de sang bénévoles des Martres-de-Veyre organise chaque année des collectes de sang dans 8 communes environnantes, dont celle des Martres-de-Veyre.



Cette année en France, 500 000 personnes ont bénéficié d'une transfusion sanguine et 500 000 ont été traitées avec des médicaments fabriqués à partir du plasma. Chaque jour au niveau national, ce ne sont pas moins de 10 000 dons qui sont nécessaires.

Fort de leur gentillesse et de leur savoir-faire, les bénévoles vous accueilleront à la « Loco'Motive », située avenue de la gare aux Martres-de-Veyre. Les prochaines collectes pour cette campagne 2024 se feront de 9h à 11h30 et de 16h à 19h30 aux dates suivantes :

- Lundi 11 mars
- Lundi 13 mai
- Lundi 15 juillet
- Lundi 30 septembre ■

Boule amicale

Pas de trêve à la Boule amicale



La saison 2023-2024 débute en fanfare

Le championnat de ligue Quadrettes M3 Auvergne qui regroupe 30 équipes bat son plein et après 3 journées et 12 parties, l'équipe Baptiste Corvey-Biron, Benoît Rossat, Baptiste Rossat, Julie Gruet et Jean-Louis Cheminot se trouve en tête du classement avec 10 victoires et elle

pourrait prétendre à l'une des 2 places qualificatives pour le championnat de France. Il reste 2 étapes : en janvier à Clermont-Fd et la dernière fin mars à Aurillac.

L'autre équipe M3 inscrite dans ce championnat : Dominique Audin, Dominique Juillard, Abdel Doumi, Thierry Da Ronch et Henri Brugerolle, avec 7 victoires se trouve à la 15^{ème} position mais peut encore espérer entrer dans la zone des classés de 2^{ème} à 9^{ème} qui lui permettrait de disputer la journée supplémentaire à Saint-Flour, journée qui déciderait de la seconde place qualificative pour le CDF.

Notre équipe des A S 3^{ème} et 4^{ème} division dirigée par M. Pascal Melon poursuit son beau parcours, et après 5 matchs dont 4 victoires pour une défaite, se trouve en tête de sa poule, elle reste en course pour la qualification aux demi finales départementales.

Les féminines sont encore à l'honneur avec la victoire de Mme Betty Gruet et sa fille Julie au concours 16 Doubles F3-F4 de l'ESB Clermont dans le boulodrome municipal.

Les boulistes puydômois se sont regroupés pour collecter leurs boules de Lyonnaise usagées et solliciter l'entreprise BEAL des Martres-de-Veyre. **La reprise de ces boules aura permis d'obtenir un chèque de 420€.** Ce chèque qui lors du Téléthon 2023 a été remis au collectif Tous Solidaires.

Notre programme 2024

au Boulodrome F. Rouaire

- samedi 27 avril : concours 16 D 4^{ème} division à 14h ;
- les jeudis 23 et 30 mai : Qualificatif départemental Q Vétérans à 7h30 ;
- jeudi 6 juin : concours 16 Quadrettes + de 55 ans à 9h30 ;
- vendredi 28 juin : concours 16 D de 3^{ème} et 4^{ème} division en semi-nocturne à 18h ;
- dimanche 8 septembre : 3^{ème} édition du Challenge Aline Cheminot, concours 32 triples Mixtes toutes catégories à 9h30, Place Alphonse-Quinsat.

Des infos viendront pour vous relater nos exploits à venir. ■

Marre-toi et partage



Le 6 janvier, l'Association Marre-Toi et Partage a organisé sa soirée Cabaret. Ce fut un grand succès. Topick a amusé toute la salle avec son humour et son énergie, puis Sandie Amantini enchanté le public venu nombreux avec sa magnifique voix et son répertoire des années 80 et 90.

Rendez-vous en janvier 2025 pour une nouvelle soirée Cabaret ! ■



Cyclos des Martres-de-Veyre (CMV)

Retour sur 2023



2023 aura été une année importante pour le CMV car le club s'est scindé en 2 :

- les sportifs sont partis créer un club dans une autre commune ;
 - les cyclotouristes sont restés dans leur club.
- Ils renouent ainsi avec la philosophie qui était à l'origine du club en 1999. Après cette scission le club a donc une section VTT et une section route.

VTT :

17 adhérents forment un groupe uni où se mélange les vététistes « musculaires » et « électriques ». Ces différentes propulsions permettent de conserver un groupe unique dans lequel tout le monde peut suivre l'allure.

ROUTE :

Les routiers sont 26 mais ils se répartissent en 3 groupes de niveaux, car pour l'instant seul 1 adhérent est « électrisé ».

Pour les 2 sections les sorties ont lieu le dimanche matin. Le lieu de départ est commun (parking de la Loco'Motive) ce qui permet à chacun de choisir son sport et son groupe. Les horaires évoluent selon les saisons. Ils sont disponibles sur notre site velocmv.fr.

Les parcours se décident le jour même, chacun pouvant proposer le sien. D'une manière générale, ils évoluent selon la météo, l'avancée dans la saison... mais privilégient les routes (et les chemins pour les VTT) pittoresques et peu fréquentées.

À ce fonctionnement dominical s'ajoute parfois des sorties dans la semaine. Elles sont organisées via l'application *Whatsapp* et relèvent d'initiatives individuelles.

D'autre part, chaque année le club organise (sur proposition de ses adhérents) des sorties hors région (2 jours pour les routiers, 1 semaine pour les vététistes). Ces manifestations sont toujours très appréciées car elles permettent de se faire des souvenirs communs, de connaître ses équipiers du dimanche dans un cadre moins routinier et de découvrir des sites remarquables.

Si tu souhaites faire partie de ce groupe de cyclistes, tu peux prendre contact avec notre Président, Vincent Jammet au 06 14 53 84 78, ou venir directement nous rejoindre un dimanche matin sur le parking de la Loco'Motive (face à la gare). ■



Judo club

Derniers résultats

Samedi 2 décembre, ont eu lieu les championnats départementaux minimes à Ceyrat. Les judokas des Martres se sont brillamment illustrés. Ils terminent tous sur le podium : Johan Fouihoux 2^{ème} et Corentin Chanal 3^{ème} en -38 kg, Jules Simon Champion du Puy-de-Dôme et Maël Cucchieri Vice-champion en -42 kg, Luis Coumes 2^{ème} -50 kg et Gwenaëlle Rémy 3^{ème} en -57 kg. Tous sont qualifiés pour les championnats interdépartementaux à Andrezieux le 27 janvier.

En cadet, les judokas des Martres-de-Veyre se sont bien défendus. Ils finissent aux places suivantes : Mathieu Arteau 7^{ème} en -55 kg et Leandre Coudeyras 7^{ème} en -73 kg. Gaëtan Reverdy est Champion du Puy-de-Dôme en -60 kg. Il se qualifie pour le championnat interdépartemental de Saint-Flour. Il marque 17 points de plus pour sa ceinture noire et valide son UV4 d'arbitre lors de ce même championnat.

Samedi 16 décembre, un moment de convivialité a été partagé entre les professeurs, les enfants et leurs parents sur le tatami. Il a été suivi d'un goûter de Noël.

Le club organisera son tournoi annuel vers le mois de mars et son gala en fin de saison. ■



Collectif Tous solidaires

Téléthon 2023

Un grand bravo et mille mercis à tous les bénévoles partenaires et participants !

Votre engagement et votre générosité sur les communes des Martres-de-Veyre et de Veyre-Monton ont rapporté **16500€ au PROFIT DU TÉLÉTHON** ■



Concert caritatif

Le Collectif Tous Solidaires soutient l'organisation du Concert caritatif organisé le samedi 9 mars à 20h à la Loco'Motive au profit de l'association **Ékipé Médical@Recherche**, pour que G-EO, le robot d'aide à la marche, poursuive sa mission à Clermont-Ferrand.

Le robot-G-EO est un robot extraordinaire qui permet à des enfants dès 2 ans, adolescents et adultes de découvrir la station debout lorsqu'ils sont atteints de lésions cérébrales, de maintenir leur capital musculaire lorsqu'une maladie dégénérative les accable ou de se rééduquer à la marche après un accident.

Ouverture des portes à 19h.

Venez nombreux ! ■

Pour en savoir plus sur l'association : www.ekipemedicalrecherche.com



Choeurs z'en chœur Et si vous veniez chanter ?

Tout d'abord, la chorale « Les chœurs z'en chœur » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024, santé, joie(s) et bonheur.

L'année 2023 s'en est allée sur de belles notes musicales, entre notre participation à la messe de la Sainte Cécile le 2 décembre à l'église des Martres-de-Veyre et le Concert de Noël en partage avec l'Orchestre d'Harmonie à la Loco'Motive. Nous avons avec bonheur travaillé sur ces deux programmes complètement différents et avons chanté avec plaisir devant un public venu nombreux à chaque fois.

Sur cette belle dynamique, nous entamons 2024 avec des nouveautés qui compléteront notre répertoire ainsi que

des projet musicaux avec des dates de représentations au 1^{er} et 2^{ème} semestre. D'autres projets divers pourraient se greffer au cours de l'année.

Nous avons hâte de découvrir le programme que nous a concocté Nicolas Ferrandon, notre chef de chœur. Ce qui présage, comme d'habitude, des répétitions studieuses et agréables dans une bonne ambiance.

Notre objectif serait de compléter nos pupitres, principalement par des voix d'hommes et bien entendu de femmes également. Il est tout à fait possible d'intégrer

la chorale en ce début d'année puisque nous repartons avec de nouveaux chants.

Bien entendu les conditions tarifaires seraient modifiées à la baisse par rapport à l'adhésion de septembre 2023.



Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous répétons tous les mardis soirs de 20h à 22h à l'auditorium de l'espace musical.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail, par téléphone ou consulter notre site internet pour de plus amples renseignements :

WWW.CHOEURSZENCHOEUR.FR ■



USMV Gym

Galette des rois

Après la pause le temps des fêtes, et avant la reprise des cours, l'association a réuni ses adhérents vendredi 5 janvier pour partager la traditionnelle galette des rois.

Un moment convivial et gourmand avec les différents groupes : renforcement musculaire, zumba, danse africaine et pilates. Que des reines cette année... ■



USMV Tennis de table

Retour sur le début de saison

Comme chaque année entre deux saisons sportives, l'USMVTT a organisé ses tournois d'été les vendredis de juillet et d'août. Et celle-ci fut marquée par une fréquentation en très forte hausse puisqu'elle a tout simplement doublé par rapport à l'année précédente. Nous avons accueilli en moyenne 49 joueurs avec un pic record à 70 joueurs sur un tournoi !

En septembre, l'USMVTT a repris la direction de la compétition en réengageant ses 4 équipes en championnat :

- L'équipe 1 et 2 en Départementale 1. Ces deux équipes avaient pour objectif de réintégrer la division Régionale après leurs relégations la saison passée.
- L'équipe 3, fraîchement promue en Départementale 3 alors qu'elle évoluait en Départementale 5 en septembre 2022, s'était fixée comme objectif d'être promue en division supérieure.
- L'équipe 4 a profité du non renouvellement de certaines équipes adverses et a été promue en Départementale 4. Elle découvrait cette division avec pour ambition de faire du mieux possible et d'engranger de l'expérience.

Le club a connu une première partie de saison extraordinaire puisque ses objectifs ont tous été remplis !



Photo de l'équipe 2

Les équipes 1 et 2 seront de retour en Régionale 3 en janvier pour la seconde phase avec pour résultats 6 victoires et 1 défaite.

L'équipe 3 n'est pas en reste puisqu'elle accède à la division supérieure également avec un total de 6 victoires et 1 match nul. **Cette équipe fait d'autant plus fort puisqu'elle n'a plus perdue de rencontre de championnat depuis septembre 2022 et vient de monter de trois divisions en trois phases !**

L'équipe 4, qui rappelons le découvrait la Départementale 4, a connu un rude apprentissage avec 1 victoire, 1 match nul et 5 défaites. Ces résultats ne furent malheureusement pas suffisants pour éviter une relégation en Départementale 5. Mais l'expérience acquise sur cette phase lui permettra de rebondir sur la prochaine phase et pourquoi pas d'imiter ses équipes sœurs. ■



APEIMV

L'APEIMV clôture 2023 entre rééditions et nouveautés

La traditionnelle animation de Noël a été proposée sous un tout nouveau format cette année via la projection d'un film dans la Loco'Motive le 25 nov. accompagnée d'un cornet de Pop-Corn offert par l'association. L'après-midi s'est poursuivie autour d'une animation danse, d'ateliers créatifs sur le thème de Noël et de la buvette. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cet événement, que ce soit par leur présence, la tenue d'un pôle, l'apport de sucré et/ou salé, etc. Sans votre concours, rien ne serait possible alors merci à tous !

L'association a également organisé sa 1^{ère} édition 2023-2024 de visite de la caserne des pompiers le 1^{er} déc., qui a de nouveau rencontré un franc succès auprès des petits et des plus grands. De nombreux enfants n'ont pas pu participer par manque de place mais la prochaine visite est déjà programmée. Ils auront donc l'occasion de pouvoir s'y rendre et rencontrer les soldats du feu des Martres, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

Nouvelle édition d'After School essayé et adopté en octobre dernier le 15 déc. au bar les Lokaux où les

parents ont pu se détendre et discuter autour d'un verre. Les enfants ont quant à eux pu profiter de moments de jeux avec une crêpe proposée par les Lokaux, que nous remercions pour leur accueil.

Après la tenue d'un stand pour le Noël de l'ACA des Martres où nous avons proposé un quizz sur Noël, l'année a été clôturée avec la traditionnelle vente de goûter avant les vacances, où nos petits écoliers ont pu profiter de sablés de Noël.

Nous commençons l'année 2024 avec une réunion de projets le 18 janv. afin de préparer les prochains événements, tel que le Carnaval de l'APEIMV.

Pour ne rien manquer, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook, à consulter les panneaux d'affichages aux abords des écoles où nous avons affiché le calendrier avec les principaux événements de l'année et les cahiers de liaison des enfants.

À très bientôt et nos meilleurs vœux pour l'année 2024 ! ■



Les Martres au vert

L'outilthèque, c'est parti !



Notre projet majeur de ce début d'année est maintenant opérationnel.

L'outilthèque, c'est un ensemble d'outillages de qualité, mis à disposition en prêt ou en location à prix solidaires. Une seule condition pour en bénéficier : adhérer à l'association. Bricolage, jardinage, appareils de mesure, barnum... et plein d'autres choses ! La liste est disponible sur notre site web (lesmartresauvert.ynh.fr) à la rubrique « outilthèque » et permet de faire une demande de réservation.

Par ailleurs, une permanence a lieu dans notre local au rez-de-chaussée du Chantou (place de l'Eglise) tous les samedis matins de 9h à 12h.

D'autres matériels sont disponibles directement sur place (par ex. le nécessaire pour réparer vélos ou téléphones).

Enfin, des ateliers spécifiques seront organisés au local ou ailleurs (le programme est à venir sur notre site).

Pour tout renseignement complémentaire : lesmartresauvert@gmail.com | Facebook et Instagram : @Martresauvert

Nos prochains rendez-vous

- 11 février de 14h à 17h (lieu à définir) : Fresque de la biodiversité (sur inscription)
- 22 février : Visite Vernéa/Paprec (sur inscription)
- 10 mars : Cleanwalk de printemps ■

Basket Club du Val-de-Veyre Orcet Trêve hivernale



La trêve hivernale aura été l'occasion pour les licenciés du BC Val de Veyre Orcet, de fêter ensemble la fin d'année avec le passage du père Noël aux entraînements et le partage de la galette. C'est reparti pour la deuxième partie saison ! Vous pourrez suivre les résultats et le calendrier sur nos réseaux sociaux et sur le site de la FFBB. ■



OHMV Adieu 2023, bonjour 2024 !



Quelle fin d'année 2023 ! Le dernier trimestre a été pour le moins chargé pour l'OHMV.

Tout d'abord les musiciens tiennent à remercier l'ensemble des personnes présentes le 21 octobre à la Loco'Motive à l'occasion du loto de l'harmonie. Elles ont contribué à faire de cette soirée un succès indéniable, un peu plus et il nous fallait pousser les murs pour accueillir tout le monde !

Cela s'est poursuivi par un 11 novembre copieux avec comme de tradition les défilés le matin et de manière plus exceptionnelle, un concert l'après-midi, l'harmonie répondant à une invitation de ses homologues d'Ennezat.

Enfin le mois de décembre n'a pas été en reste avec les célébrations de la Sainte Cécile pour commencer et enfin l'apothéose du 10 décembre avec le défilé commémorant le sacrifice de Pierre le Canadien le matin et, suivant le même schéma que le 11 novembre, un concert de Noël à la Loco'Motive l'après-midi avec une affluence rappelant les plus belles heures de l'avant-Covid.

Nous remercions l'ensemble des personnes, musiciennes ou non, qui permettent de rythmer la vie de notre association tout au long de l'année.

Si 2023 a été une superbe année musicale, 2024 charrie de très belles promesses également.

La première représentation de l'OHMV arrivera très vite à l'occasion d'un concert d'hiver en l'église Saint-Genès de Mirefleurs le dimanche 4 février à 15h.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le ven. 9 février. Enfin vous aurez l'occasion de retrouver l'harmonie au cours de nombreux événements en 2024, des traditionnels défilés à la fête de la musique, en passant par les concerts et les 20 ans du jumelage avec Arcozelo par exemple. ■



USMV Foot

L'USMV Foot reçoit les récompenses pour sa labellisation



Après les labels acquis en 2004 et 2017, la récompense suprême est obtenue en 2020, avec les labels "Argent" et "Excellence", après un remarquable travail de la commission en charge de cette précieuse appellation.

En ce début d'année 2024, au foyer du stade Emile-Rive, a eu lieu la remise des récompenses suite au renouvellement obtenu courant 2023 des labels "Argent" et "Excellence" pour l'ensemble du club. Alain Fourneuve, vice-président de l'USMV, représentant la présidente Paulette Blanchard, indisponible ce jour-là, ouvrait cette sympathique cérémonie en souhaitant la bienvenue à tous les présents, et soulignait les difficultés puis le travail effectué par les dirigeants et les éducateurs des équipes de jeunes. Ces derniers ont été coachés par le nouveau responsable technique Matthieu De Magalhaes, lequel, après un exposé clair et précis des objectifs à atteindre, a tout simplement convaincu l'assemblée du bien-fondé de son action et de celle des éducateurs. Ensuite, MM. Sébastien Beaulaton, CTD du Puy-de-Dôme, Jacques Bourdarot, représentant le président du District, Serge Charrier, du Crédit Agricole, et Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre, ont tour à tour félicité l'USMV et évoqué les objectifs à atteindre.



Alain Fourneuve (à droite) et Matthieu De Magalhaes (au centre) pendant leur exposé.

Les nombreuses récompenses obtenues vont faciliter le travail des éducateurs et cette petite cérémonie s'est clôturée autour d'un pot convivial en présence d'un auditoire attentif. ■

Record de participation pour le club des supporters

Depuis son origine, le club des supporters de l'USMV Foot a toujours été actif, mais après l'Arbre de Noël de décembre qui a connu un grand succès, Michael Bayeul et son équipe ont de nouveau fait preuve de beaucoup d'imagination et de travail pour attirer, malgré une météo défavorable, de nombreux joueurs, éducateurs, parents et dirigeants au repas servi à La Loco'Motive. Pour la plupart vêtus de tenues aussi pittoresques que déroutantes, les convives ont animé la soirée dans une fantastique ambiance qui fera date.

Un grand merci au club des supporters qui œuvre sans relâche dans l'unique intérêt de l'école de football de l'USMV. ■



Le club des supporters a organisé avec réussite deux manifestations pour les jeunes de l'USMV.

AD CARROSSERIE LM2V

Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique

Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée
63730 LES MARTRES DE VEYRE
carrosserie.lm2v@gmail.com
04 73 39 82 20

Toutes assurances & toutes marques

Alliance Taxi G. Message

Florence Message

Transport de Malades Assis
Conventionné toutes caisses
Toutes Distances

06.83.82.03.86
04.73.39.71.20

Les Martres de Veyre

messagegilles@gmail.com RM 831620174

SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : **Marie-Claire Jaillet**

73, rue de la Garenne

63730 Les Martres-de-Veyre

L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements : 04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.

04 73 39 23 25
ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin : 04 73 84 42 76

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur rendez-vous (www.ameli.fr) tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Locaux de l'actuelle mairie (1^{er} étage)

MULTI-ACCUEIL

"LE PETIT PRINCE" de Mond'Arverne Communauté

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté

Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...

Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental

Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur : www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75
contact@lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot

04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot

04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras

04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

Facturation : Stéphanie Enjolras

04 73 39 32 37
periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Sylvie Bonnemoy

04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes

04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté
06 27 45 11 54
www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :
ZA Le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00
contact@mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :

- mardi : 16h-18h30
- mercredi : 10h-12h et 14h-18h
- vendredi : 16h-18h
- samedi : 9h30-12h et 14h-17h

04 73 39 28 17
mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom
04 73 64 74 44
conseilusager@sba63.fr

S P O R T S

AÉROMODÉLISME Vallée de la Veyre

Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

BADMINTON

Président Florent SCHMITT
06 78 65 73 98

BASKET-CLUB VAL DE VEYRE Orcet (BCVVO)

Présidents Jessica Carli et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

BOULE AMICALE (BOULES LYONNAISES)

Présidente Michelle Laurençon
06 23 23 41 25
n.michelle@orange.fr

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME

Président Vincent Jammet
cyclocmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)

Président Thierry Champroux
06 80 32 01 73

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/théâtre/pilates)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB Veyre-Les Martres

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT CLUB DES SUPPORTERS

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XIV « ROUGE ET NOIR »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

Amicale laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

Club'Ados (ex-SAJ)

Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

Junior Événements

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

Martre'Aquarelle

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

Pêche (rivières)

Président Henri Usclade
06 29 96 09 37

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Tournon
amusmag63@orange.fr

La Chorale

Choeurs z'en choeur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

Comité culturel

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

École de Musique Intercommunale

Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)

Président François Gregoris
06 43 49 38 61

A U T R E S

ACA (Commerçants et Artisans)

Présidente Elisabeth Blasco
06 61 51 87 55

ACPG-CATM (Anciens combattants)

Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donateurs de sang bénévoles

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers

Président Yannick Martin
06 10 54 93 01

Bief de la Vaure

Président Eric Cornet
lebiefdelavaure@gmail.com

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Ces années-là (Personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Collectif tous solidaires

Président Denis Robert
06 83 85 69 14

Les eaux du bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Secrétaire Christian Chany
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique

Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire

APEIMV : Présidente Marie Harmann - apeimv@gmail.com
06 28 02 28 58



Saison culturelle

Spectacle "Sous les papiers... la plage !"

La saison culturelle « Scènes éphémères » vous propose un spectacle qui aborde le thème du stress au travail, arrive à faire naître un univers décalé et poétique par le détour de la magie loin du monde oppressant du travail. Grâce au « bruit des coulisses », profitez également d'un atelier pour vivre le spectacle différemment et partager une expérience avec les artistes !

Dans son bureau et devant ses piles de papiers à classer, un doux rêveur se pique d'évasion... Mais sa chef n'est jamais bien loin, bien décidée à le remettre à l'ouvrage ! Attentive et exigeante, elle guette le moindre faux pas...

Malheureusement, son mobilier de bureau n'est pas très coopératif. Casiers de classement récalcitrants, poubelle capricieuse, feuilles de papier rebelles... autant de hasards merveilleux... ou catastrophiques selon les points de vue !!!

Le duo, complice de longue date, arrive à faire naître un univers décalé et poétique par le détour de la magie loin du monde oppressant du travail.

Genre : portés acrobatiques et burlesques
Compagnie Prise de pied
Tout public, à partir de 3 ans
Durée : 45 minutes

Dimanche 11 février à 18h
à La Loco'Motive – Les Martres-de-Veyre
Tarif unique : 6€ ■



Le BRUIT DES COULISSES

Initiation aux portés acrobatiques :
La compagnie « Prise de pied » propose un atelier d'initiation aux portés acrobatiques, à partager en famille. Jeux de réflexes, créativité et éveil corporel seront les maîtres mots de ce moment privilégié avec les artistes.

Samedi 10 février, de 14h à 16h
Atelier en binôme, à partir de 4 ans
Dojo (centre-ville) – Les Martres-de-Veyre
Gratuit sur réservation.

Théâtre

Bob et moi

Alexandre Virapin – Collectif du Bajour (Ille-et-Vilaine)

Une nuit d'insomnie, un enfant en prise avec ses doutes et ses angoisses découvre Bob Marley. Une révélation qui va changer sa vie. Bob et moi offre un captivant voyage de Kingston à Miami, en passant par l'Europe et l'Afrique, à la découverte des facettes de la Jamaïque, berceau du reggae et du mouvement rastafari.

Pendant cette nuit, nous découvrons l'histoire de Bob, ce génie de la musique dont la renommée a dépassé les frontières de sa petite île natale, pour s'étendre au reste du monde. Du Bronx à Soweto, son message universel parlait alors à tous les opprimés et les laissés-pour-compte.

Seul en scène, Alexandre Virapin raconte la destinée légendaire de Robert Nesta Marley, son idole depuis toujours. Fan comme

on peut l'être à dix ans, il livre son admiration sans borne pour le king et nous transmet l'énergie libératrice du reggae. Nous le suivons les yeux fermés dans ce récit d'une tendre sincérité, qui touche au plus profond de nous. Car, à travers Bob, se racontent certes l'histoire d'un mythe mais aussi celle des luttes émancipatrices et la quête intime du bonheur.

Rendez-vous Samedi 23 mars à 20h30 à La Loco'Motive des Martres-de-Veyre.
Spectacle d'1h15 | Dès 12 ans | Tarif plein : 10€ (réduit : 6€).

BILLETTERIE :
Mairie des Martres-de-Veyre
04 73 39 90 75 (à partir du 04/03) ■



Dispositif Bafa citoyen

Mond'Arverne communauté finance ton BAFA

Tu as entre 17 et 25 ans ?
Tu souhaites devenir animateur/rice ?
Mond'Arverne Communauté finance ta formation pour le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) en contrepartie de la réalisation d'un stage pratique et d'une période de 4 semaines au sein de l'un de ses accueils de loisirs (périodes rémunérées).

Candidature à transmettre à Mond'Arverne Communauté avant le 16 février 2024.
Dossier de candidature et informations pratiques à retrouver sur www.mond-arverne.fr/actualites/bafa-citoyen-2024. ■



optim home



Laurence RAYNAUD
Votre conseillère en immobilier
PUY-DE-DÔME
MARTRES DE VEYRE
06 98 50 12 63
laurence.raynaud@optimhome.com
Agent commercial RSAC :
799 443 676 CLERMONT-FERRAND



CLAUDE mercier

Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique

37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

PERMANENCE JURIDIQUE

Organisée par le *CIDFF63* - Salle Tobize, de 14h à 16h sur rendez-vous : 04 73 25 63 95 / 07 49 05 61 23

Vendredis 9 février et 8 mars

FRESQUE DE LA BIODIVERSITÉ

Organisé par *l'association Les Martres au vert* (cf page 21)
De 14h à 17 h (lieu à définir)

Dimanche 11 février

SPECTACLE "SOUS LES PAPIERS... LA PLAGE !"

Organisé par *Mond'Arverne Communauté* (cf page 26)
La Loco'Motive à 18h

Dimanche 11 février

PERMANENCE DES IMPÔTS

Organisée par le *DDFIP63*
Mairie des Martres-de-Veyre (1^{er} étage),
sur rendez-vous : www.impots.gouv.fr

Jeudi 15 février

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville à 20h30

Jeudi 15 février

EXPOSITION DESSINS - PEINTURE

Organisée par le *Comité culturel*
"MATTOO" (cf page 12)
La Maison du patrimoine, sam. & dim. 14h/18h

Du samedi 17 au dimanche 25 février

ECHEC ET MAT

Organisé par *Mond'Arverne Communauté*
Rencards nomades - Initiation, pratique, jeux
Médiathèque des Martres-de-Veyre de 14h à 17h

Samedi 17 février

VISITE DE VERNÉA/PAPREC

Organisée par *l'association Les Martres au vert* (cf page 21)
Sur inscription

Jeudi 22 février

CONCERT CARITATIF

au profit de *l'association Ekipé médical recherche*
en partenariat avec le *Collectif Tous Solidaires* (cf page 19)
La Loco'Motive à 20h (ouverture des portes à 19h)

Samedi 9 mars

CLEANWALK DE PRINTEMPS

Organisée par *l'association Les Martres au vert*
Balade d'hiver de ramassage des déchets (cf page 21)

Dimanche 10 mars

DON DU SANG

Collecte organisée par *l'Amicale des Donneurs de Sang*
La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30

Lundi 11 mars

CONFÉRENCE "DANS LA PEAU D'UN ARBRE"

Organisée par *la municipalité* (cf page 6)
par *Catherine Lenne, Enseignante-chercheuse en botanique*
au *laboratoire PIAF de l'Université Clermont Auvergne*

La Loco'Motive à 20h30

Vendredi 15 mars

SPECTACLE DE THÉÂTRE "BOB ET MOI"

Organisé par le *Puy-de-Dôme, mon Département*
en partenariat avec la *municipalité* (cf page 27)
La Loco'Motive à 20h30

Samedi 23 mars



**MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX**
Place Alphonse-Quinsat
de 16h à 19h
TOUS LES MARDIS

HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75
Fax 04 73 39 81 98

Mail : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;
le mercredi jusqu'à 19h (sauf juillet/août).

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

PERMANENCES

Pascal Pigot, maire

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

Martine Bouchut, 1^{ère} adjointe : finances, informatique et économie

► jeudi, 14h30 - 17h30
sur rendez-vous

Régis Bernard, 2^e adjoint : enfance et jeunesse et affaires sociales

► mardi, 16h - 18h30
sur rendez-vous

Catherine Pham, 3^e adjointe : urbanisme, intercommunalité et développement durable

► sur rendez-vous

Gilles Durif, 4^e adjoint : vie associative et sportive et cadre de vie

► lundi, 9h - 11h sur rendez-vous

Gloria Diallo, 5^e adjointe : vie culturelle, animation et communication

► mercredi matin
sur rendez-vous

Jean-Pierre Rigal, 6^e adjoint : voirie et patrimoine bâti

► mardi 9h - 11h sur rendez-vous

Christophe Chaput : conseiller délégué à l'action sociale et l'EHPAD

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

Laurence Delavet : conseillère déléguée au développement durable

► sur rendez-vous